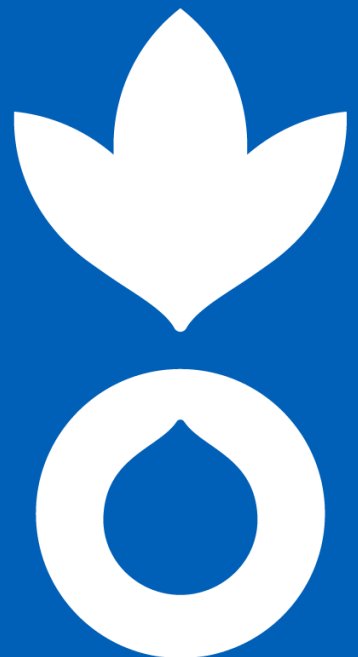


BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE SUR LE BURKINA FASO



FAITS SAILLANTS

- Disponibilité fourragère suffisante mais en baisse
- État d'embonpoint bon à passable
- Mouvements de bétail dans les zones frontalières avec la Côte d'Ivoire et le Ghana
- Baisse du prix des céréales
- Stabilité du prix du bétail
- Termes de l'échange défavorables aux éleveurs





Ce bulletin de surveillance de la zone agropastorale des régions de l'Est, du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts Bassins, du Centre-Est, du Centre-Sud et du Centre-Nord du Burkina Faso est produit en collaboration entre Action contre la Faim (ACF), le Réseau Billital Maroobé (RBM), Terre des hommes Lausanne (Tdh-L), Réseau de Communication sur le Pastoralisme (RECOPA) et Vétérinaires Sans Frontières Belgique (VSF-B). Ce bulletin entre dans le cadre du projet transfrontalier Burkina Faso & République de Côte d'Ivoire d'Appui au Relèvement et à la Résilience Communautaire YERETALI financé par l'Agence Française pour le Développement (AFD), et du projet Portefeuille Thématique Climat Sahel – PTCS – SIT Sahel II financé par ENABEL. La vocation de ces projets est d'appuyer le SAP national dans la collecte et l'analyse des données pastorales.

La démarche méthodologique mise en place combine des enquêtes au niveau de sites sentinelles de surveillance pastorale de RBM, de Tdh-L et de RECOPA sous la supervision de ACF, et les sites sentinelles de VSF-B, ainsi que l'exploitation de données satellitaires accessibles sur le site www.geosahel.info.

Les enquêtes de terrain concernent 51 sites sentinelles répartis sur 18 provinces des 7 régions couvertes. Les données sont collectées au niveau de chaque site à une fréquence hebdomadaire pour les sites suivis par RBM et Tdh-L, et décadaire pour les sites suivis par VSF-B et sont par la suite traitées pour une interprétation cartographique et statistique.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent de deux sources :

- Le projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivity) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concerne la fraction d'occupation du sol en végétation humide (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active) et est accessible en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution de 500m, sur le site internet du GEOGLAM.
- Le service terrestre de COPERNICUS Global Land Service, le programme d'observation de la Terre de la Commission Européenne. La recherche qui a mené à la version actuelle du produit a reçu des financements de divers programmes de recherche et de développement technique de la Commission Européenne. Le produit est basé sur les données des satellites SENTINEL-3, PROBA-V et SPOT-VEGETATION de l'Agence Spatiale Européenne ESA.



TABLE DES MATIERES

Faits saillants.....	1
Contexte	4
Situation pastorale.....	4
Localisation des agents collecteurs de données.....	4
Concentrations et mouvements	5
État des pâturages	6
Ressources en eau et sources principales d'abreuvement.....	8
Feux de brousse.....	10
État d'embonpoint et de santé des animaux.....	14
Accès aux marchés, appui au secteur pastoral et disponibilité d'aliment pour bétail .	17
Situation des marchés	19
Marchés à bétail et des produits agricoles	19
Termes de l'échange.....	22
Conclusion.....	23
Perspectives et Recommandations	23
Informations et contacts	24
Partenariats.....	24
Financements	24



CONTEXTE

Au cours de la période de décembre 2024 à janvier 2025, l'État burkinabé et ses partenaires ont apporté des appuis aux différentes communautés impactées par la crise sécuritaire. Des mouvements de transhumance sont enregistrés en direction du Ghana et de la Côte d'Ivoire.

Les mesures prises concernant l'interdiction de l'exportation des céréales ont permis de stabiliser le prix des céréales au niveau national. Contrairement aux céréales, le prix du bétail connaît une hausse au niveau des différents marchés à bétail.

SITUATION PASTORALE

LOCALISATION DES AGENTS COLLECTEURS DE DONNÉES

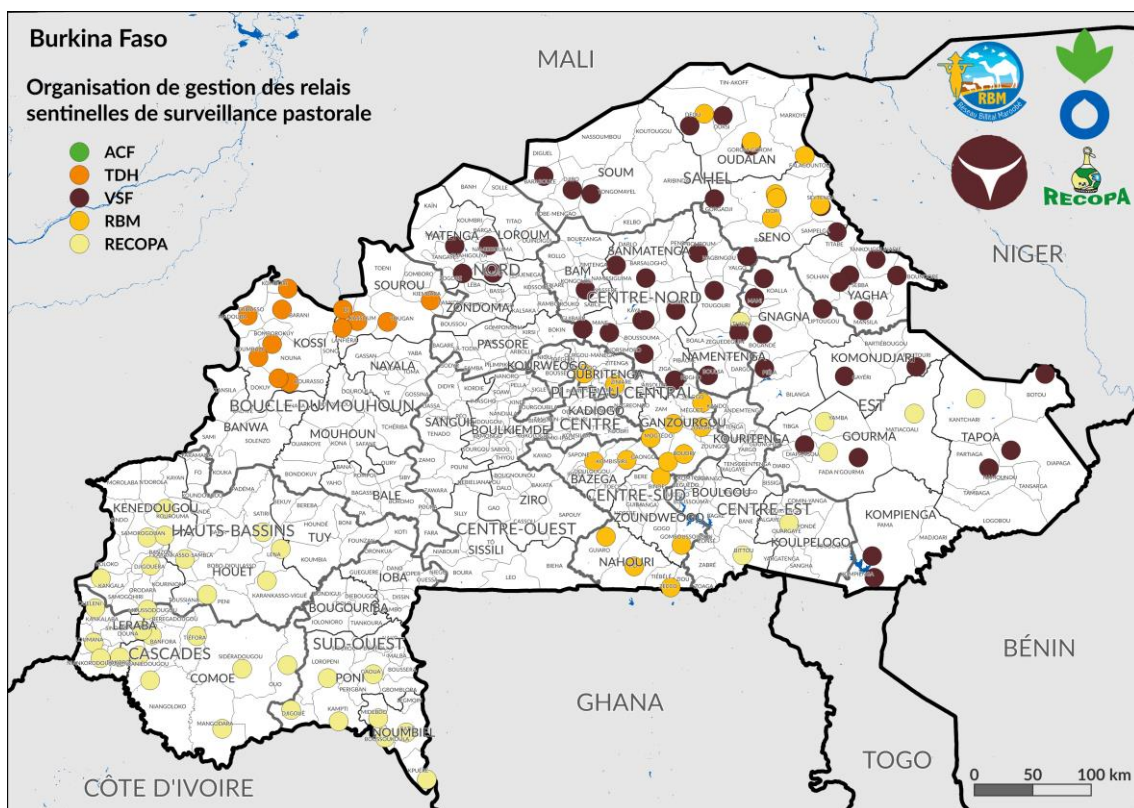


Figure 1 – Localisation et organisation de gestion des relais sentinelles de surveillance pastorale

Les agents collecteurs de données, appelés sentinelles pastorales, sont répartis sur 7 régions à raison de 10 agents au niveau de la Boucle du Mouhoun, 13 agents au niveau de Cascades, 2 agents au niveau de Centre-Est, de 7 agents au niveau du Centre-Sud, de 14 agents au niveau de Centre-Nord, 14 agents au niveau de l'Est, 10 agents au niveau des Hauts-Bassins, 4 agents au niveau de Nord, 10 agents au niveau de Plateau-Central, 13 agents au niveau du Sahel et 8 agents au niveau de Sud-Ouest.

Les sentinelles relèvent des services techniques rattachés à l'État et donc employés du ministère des ressources animales et halieutiques du Burkina Faso (chefs de zone d'appui technique en élevage) ou membres des organisations paysannes partenaires. Ils travaillent en étroite collaboration avec les organisations : Action contre Faim ACF, le Réseau Billital Maroobé RBM, Terre des hommes Lausanne Tdh-L, RECOPA et



Vétérinaires Sans Frontières Belgique VSF-B (Figure 1). La régularité de la collecte peut varier en fonction des appuis disponibles ou des évolutions de contexte. Seules les localisations pour lesquelles des données ont été collectées durant la période concernée ont fait l'objet de traitement dans le présent bulletin.

CONCENTRATIONS ET MOUVEMENTS

La figure 2 indique les mouvements des troupeaux au niveau des zones suivies couvrant la période de décembre 2024 – janvier 2025. Cette carte met ainsi en évidence les zones de concentrations animales au niveau des différentes communes suivies. Les concentrations enregistrées sont moyennes à fortes dans la majorité des sites d'observation. Nous enregistrons des fortes concentrations plus au sud et au sud-ouest qui constitue aujourd'hui les principales zones d'accueil à l'intérieur du pays. Il s'agit des communes de Kourouma, Samorogouan, Satiri, Kangala (région des Hauts Bassins), Loumana, Niankorodou, Dakoro, Aniédougou, Niangoloko, Tiéfora, Sidéradougou et Banfora (région des Cascades), Midebdo (Sud-Ouest), et de Bindé, Guiaro et Po (Centre Sud). On enregistre également des zones de concentration dans les régions du Sahel et de l'Est qui sont des zones à fort défis sécuritaires. Il s'agit des communes de Dori et Gorom-Gorom (Sahel), de Thion (Est).

Dans la quasi-totalité des autres zones, les concentrations animales sont moyennes, exceptées des zones à fort défi sécuritaire où les concentrations sont faibles voire très faibles. C'est le cas des communes de Djibo, Seytenga, Sebba, Tankougounadjé et de Déou dans le Sahel, Koala, Mani, Diapaga et Gayéri à l'Est, Kongoussi, Boulsa, Kogho dans le Centre Nord.

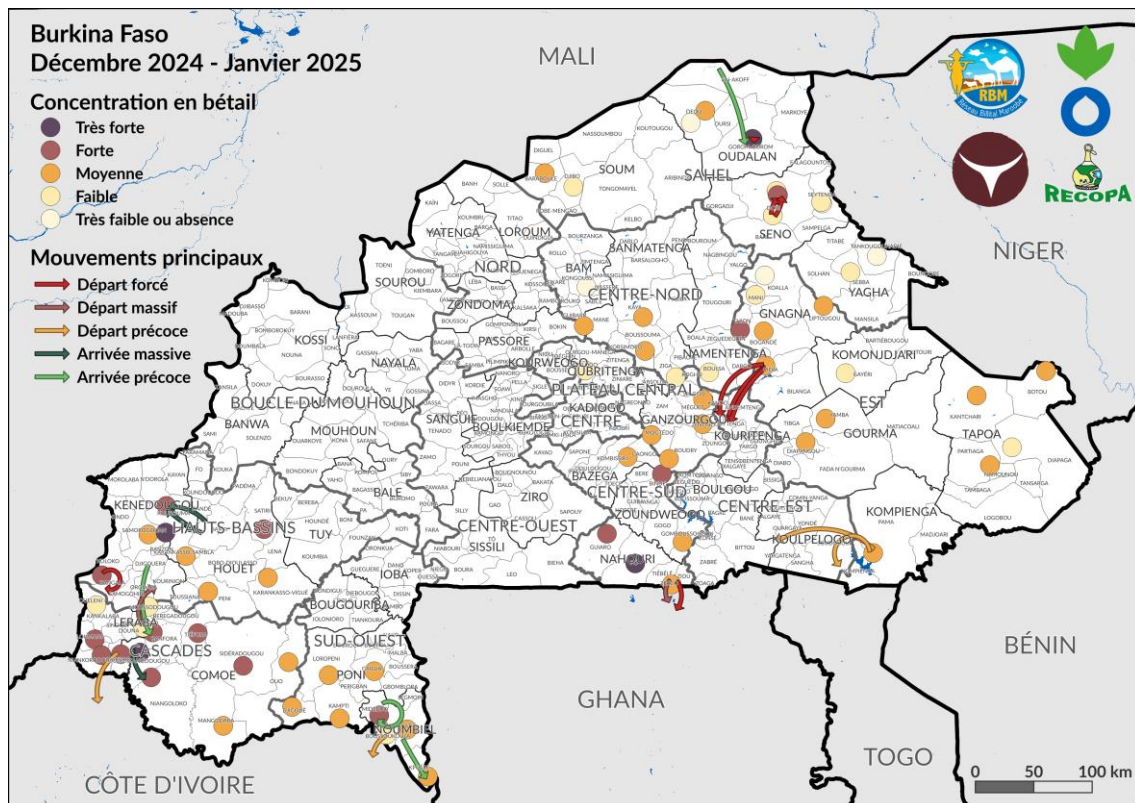


Figure 2 – Mouvements et concentration en bétail rapportés pour la période de décembre 2024 à janvier 2025 sur le Burkina Faso



Par rapport aux mouvements des troupeaux au cours de la période (Décembre 2024 – Janvier 2025), des départs forcés ont été enregistrés à l'intérieur de la commune de Dori au Sahel, de la commune de Piela à l'Est vers le Centre Sud, à l'intérieur de la commune de Koloko dans les Hauts Bassins et de la commune de Zecco vers le Ghana. Deux départs massifs ont été enregistrés dans la commune de Douna vers Orodara dans les Hauts Bassins et la commune de Zecco vers le Ghana. Nous avons enregistré également des départs précoces des communes de Niankorodougou et de Boussougoula vers la Côte d'Ivoire, de la commune de Kompienga vers la province de Koulpélogo. Des arrivés précoces aussi ont été enregistrés dans la commune de Banfora en provenance de la commune de Djigouèra dans les Hauts Bassins et dans la commune de Gorom Gorom en provenance de Tin Akoff.

Globalement, cette situation s'explique par la mobilité du bétail constatée à l'intérieur du pays vers les zones plus ou moins sécurisées et les mouvements de transhumance en direction du Ghana et de la Côte d'Ivoire. Malgré le contexte défavorable à la mobilité du bétail, les éleveurs sont obligés de prendre le risque d'aller en transhumance pour sauver leur moyen d'existence.

ÉTAT DES PATURAGES

En décembre 2024 et janvier 2025, la couverture végétale est globalement bonne, variant entre 60% et 80%. Cependant, elle varie du nord au sud, atteignant parfois 90% au sud. Certaines communes du nord enregistrent des taux de 40% à 50%, voire 60% par endroits. La disponibilité fourragère est moyenne sur l'ensemble des sites d'observation.

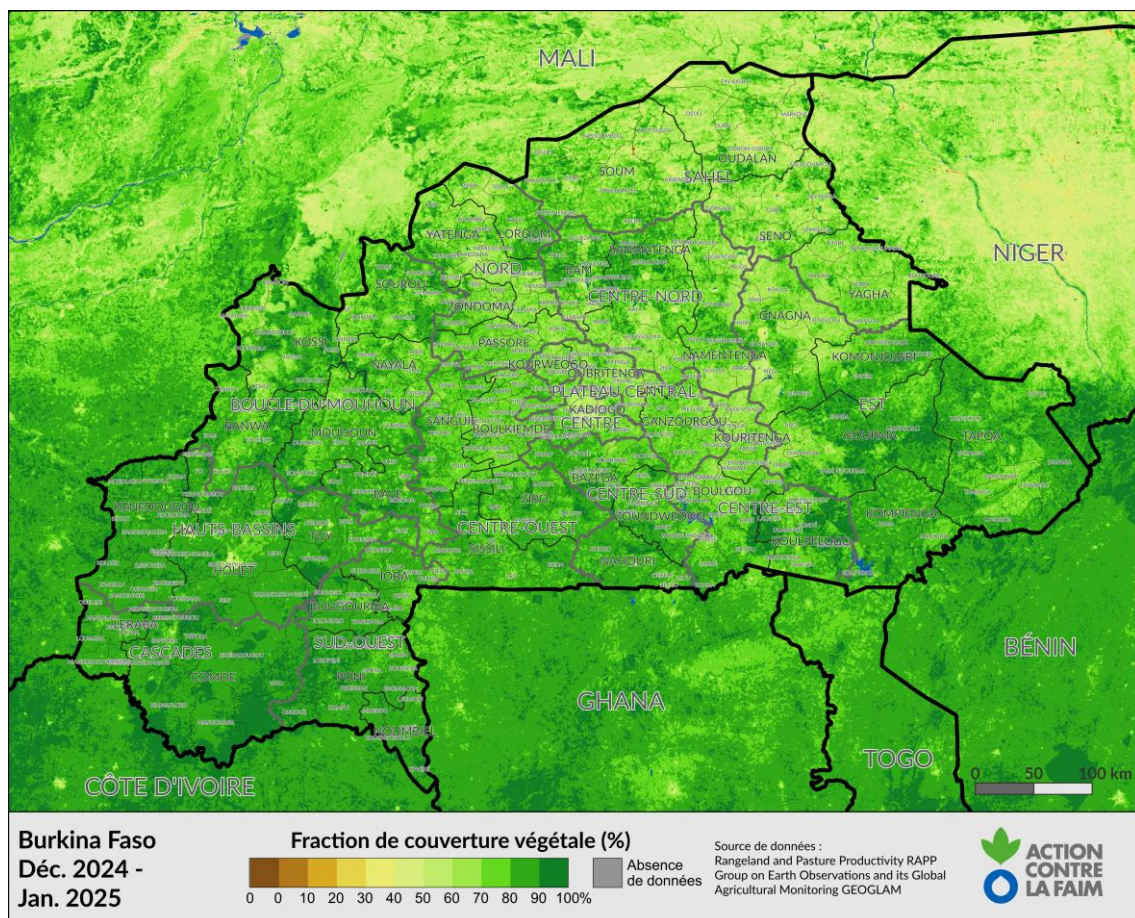


Figure 3 - Fraction de couverture végétale observée pour la période de décembre 2024 à janvier 2025 sur le Burkina Faso



La figure 4 montre la situation des ressources fourragère remontée par les relais. On peut voir apparaître sur cette figure une disponibilité fourragère globalement dominée par une disponibilité moyenne à suffisante sur la majorité des sites suivis.

Quatre sites ont enregistré une disponibilité très suffisante dans les communes de Deou, Samorogouan, Kourouma, situées respectivement dans les régions du Sahel et des Hauts Bassins.

En revanche, 13 sites présentent une disponibilité insuffisante et 1 site une disponibilité fourragère très insuffisante. Cette situation est observée dans les communes de Mani, Thion et Piéla à l'Est, Zorgho et Boudry dans le Plateau Central, Dori, Gorom Gorom, Seytenga, Tankougounadjè au Sahel, Boussoukoula et Kpuéré dans le Sud-Ouest, Satiri dans les Hauts Bassins et Boulsa dans le Centre Nord.

La situation est particulièrement inquiétante autour de ces sites présentant un déficit fourrager mais également une forte concentration du cheptel.

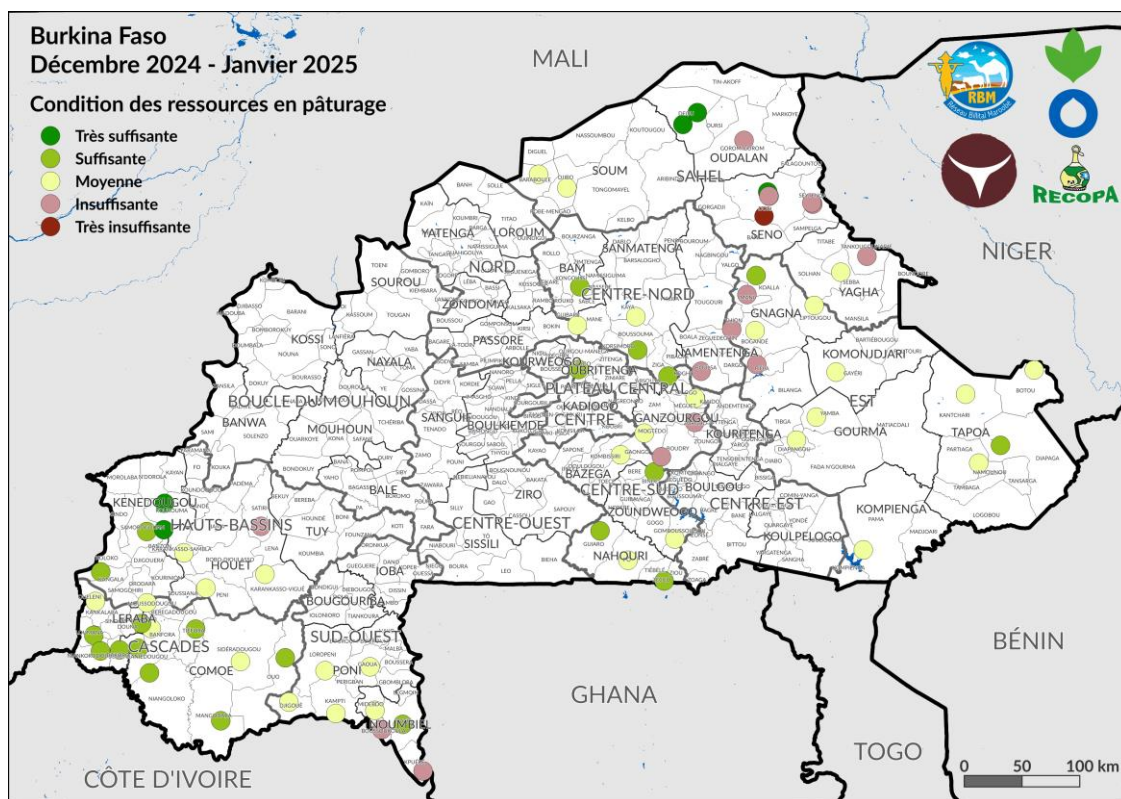


Figure 4 – Condition des ressources en pâturage rapportée pour la période de décembre 2024 à janvier 2025 sur le Burkina Faso

La figure 5 donne la situation de l'anomalie de couverture végétale durant la période de décembre 2024 et janvier 2025. Une anomalie positive est constatée sur une bonne partie de la région du Sahel. On constate également une anomalie positive dans les partis nord des régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre Nord et du Nord. À l'inverse, les deux tiers du territoire national présentent une anomalie de couverture négative notamment dans le grand Ouest (Hauts Bassins, Cascades, Centre Ouest, le Centre, le Sud-Ouest, etc.), le Centre et l'Est.

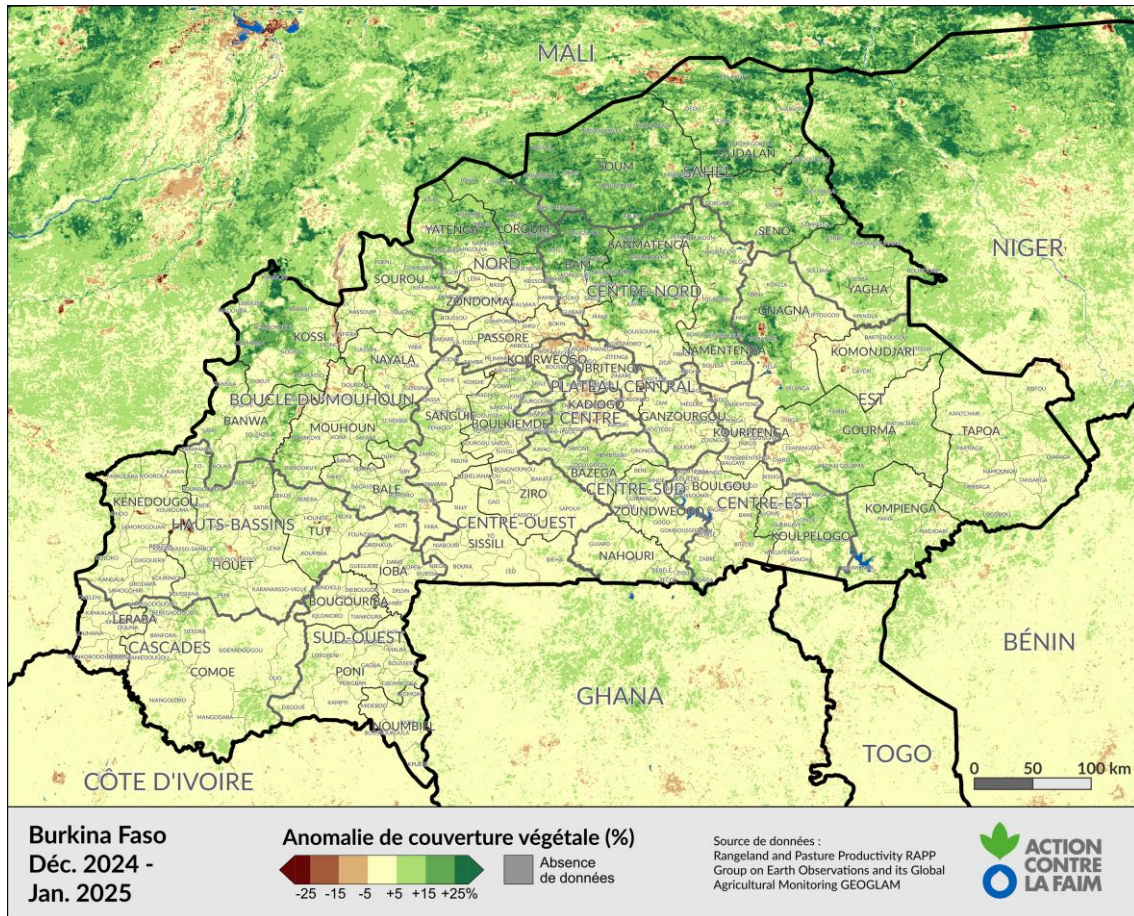


Figure 5 - Anomalie normalisée de production de biomasse la période de décembre 2024 à janvier 2025 sur le Burkina Faso

RESSOURCES EN EAU ET SOURCES PRINCIPALES D'ABREUVEMENT

La figure 6 donne la situation de l'anomalie de la présence d'eau de surface durant la période de décembre 2024 et janvier 2025. Une anomalie positive est constatée sur une bonne partie de la région de l'Ouest, une partie du Sahel, de la Boucle du Mouhoun et de l'Est. À l'inverse, une bonne partie du territoire national présentent une anomalie de couverture négative notamment dans le Sud, l'Est, le Centre Nord, le Centre Est.

La figure 7 donne la situation des ressources en eau pour la période de décembre 2024 – janvier 2025. On observe sur la majorité des sites suivis une disponibilité en eau moyenne à suffisant.

Cependant, on observe une disponibilité en eau insuffisante sur 12 sites. Il s'agit des sites recensés dans les communes de Gorom Gorom, Deou, Tankougounadjé, au Sahel, Khorsimoro et Boulsa au Centre Nord, Piela, Botou à l'Est, Boudry dans le Plateau Central, Satiri et Karamgasso vigué dans les Hauts Bassins, Sidéradougou dans les Cascades et Boussoukoula dans le Sud-Ouest.

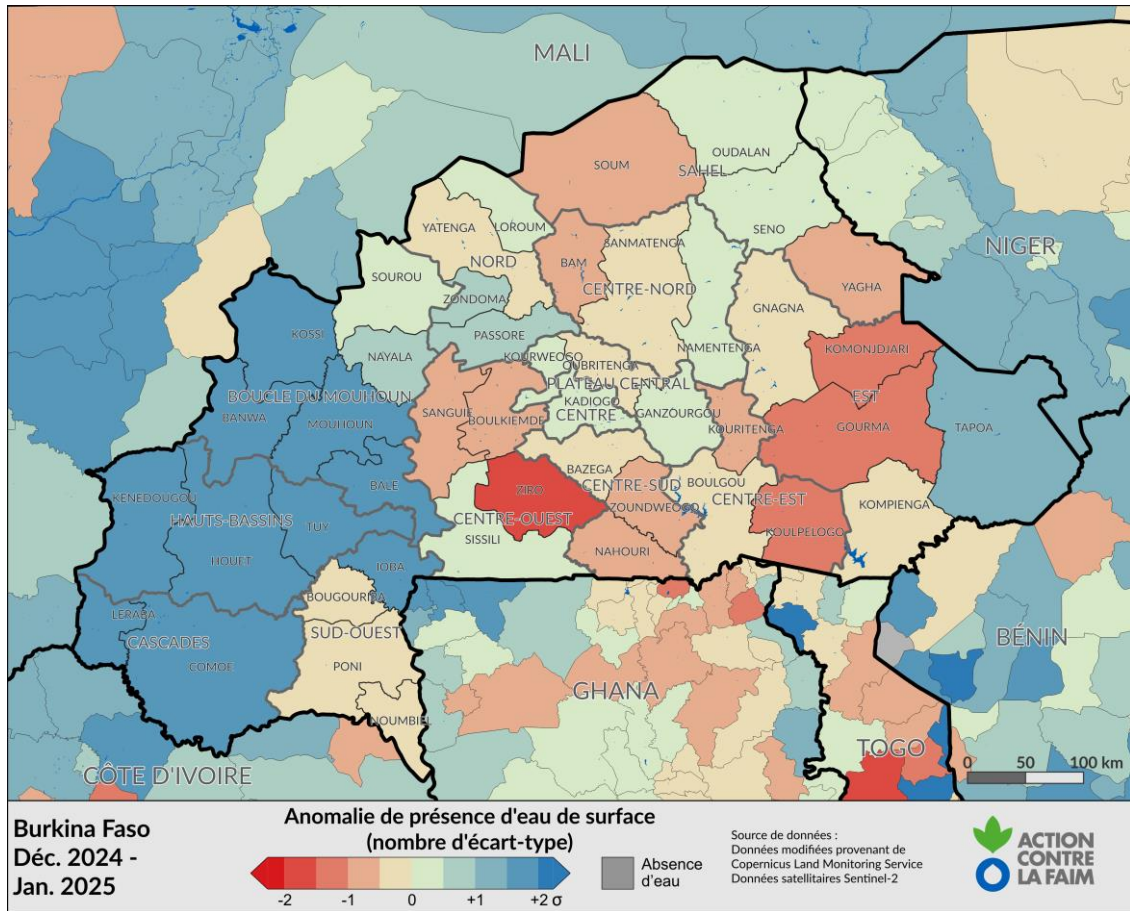


Figure 6 – Anomalie de présence d'eau de surface sur la période de décembre 2024 à janvier 2025 sur le Burkina Faso

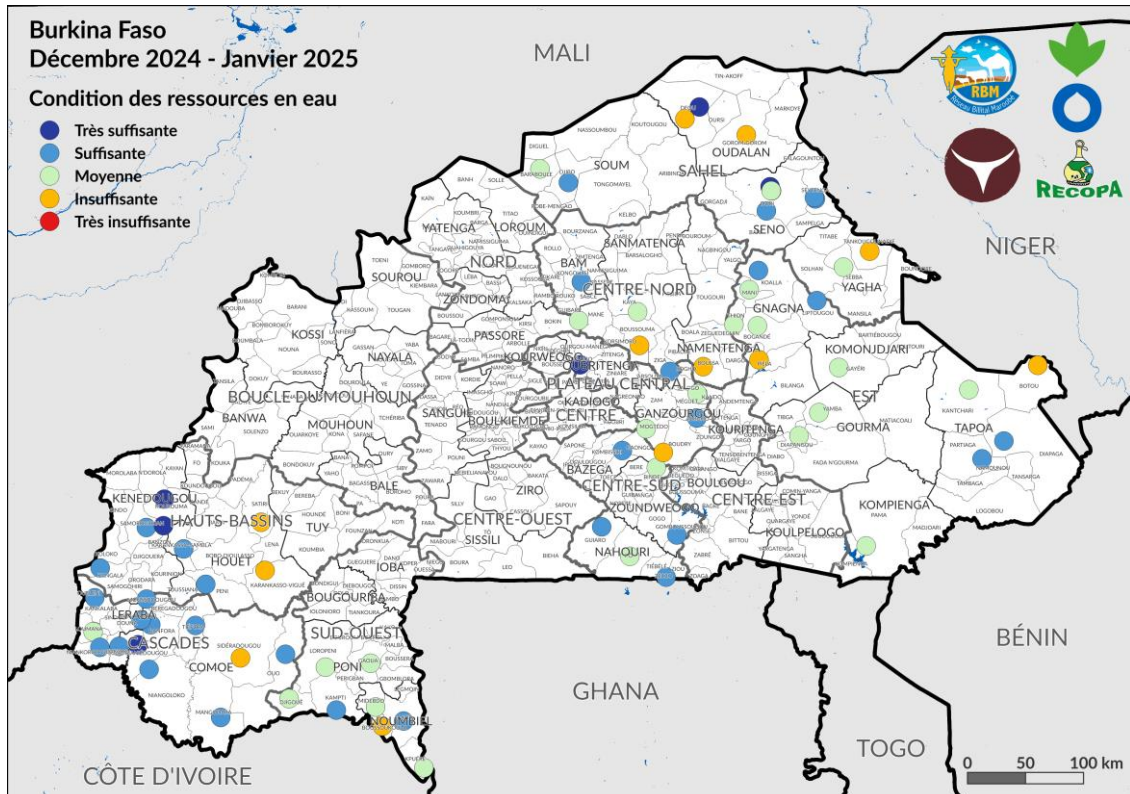


Figure 7 – Condition des ressources en eau pour la période de décembre 2024 à janvier 2025 sur le Burkina Faso



La figure 8 illustre les sources principales d'abreuvement pour cette même période. Au cours de la période de décembre 2024 – janvier 2025, les sources principales d'abreuvement des animaux sont les rivières et barrages (environ 22 sites), ensuite les mares (environ 16 sites). Enfin, on a enregistré les forages et les puits respectivement sur 4 et 3 sites. Ces sources d'abreuvement témoignent de la disponibilité de l'eau de surface au cours de cette période. Ce qui signifie que les éleveurs ont eu moins recours aux sources d'eau souterraine, l'eau de surface ayant été en quantité suffisante.

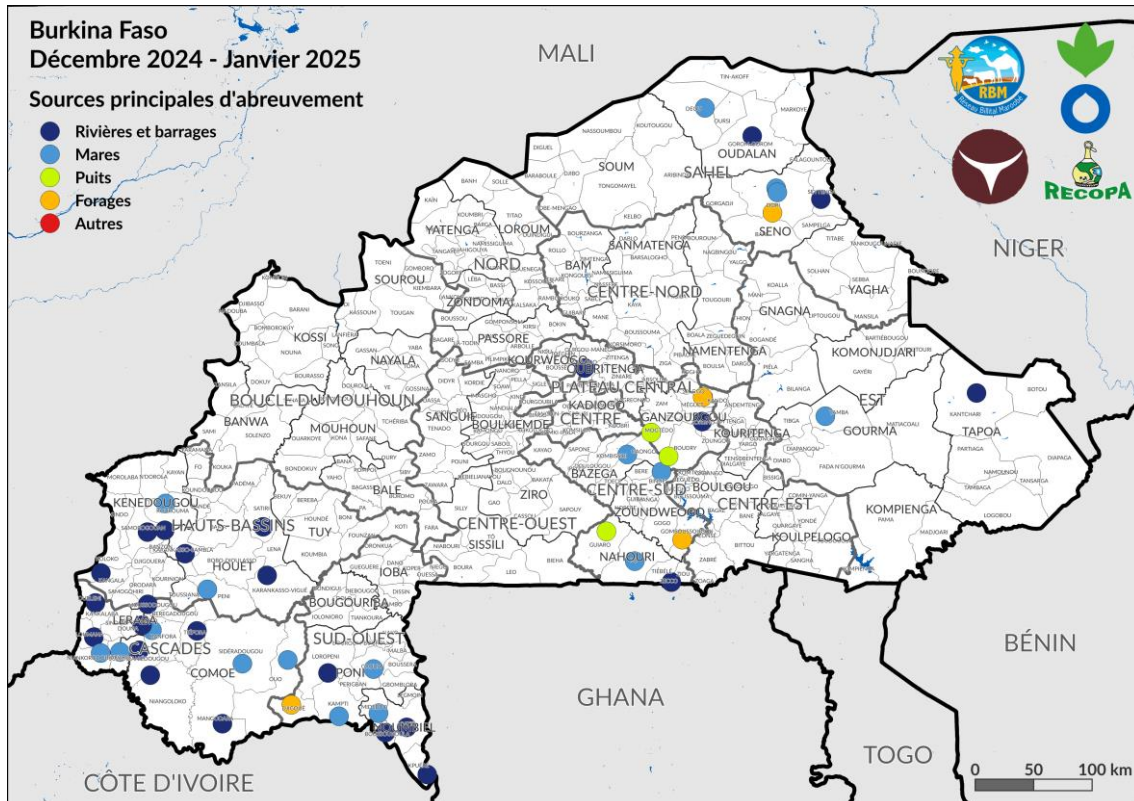


Figure 8 – Principales sources d'abreuvement rapportées pour la période de décembre 2024 à janvier 2025 sur le Burkina Faso

FEUX DE BROUSSE

La figure 9 illustre la situation des feux de brousse au niveau des différents sites d'observation. Au cours de cette période (Décembre 2024 – Janvier 2025), 20 feux ont été enregistrés. Il s'agit de cinq feux de très grande taille, dix feux de grande taille et cinq feux de petite taille. Les feux de brousse de très grande taille ont été enregistrés respectivement dans les communes de Seytenga dans le Sahel, Yamba à l'Est, Po et Zecco dans le Centre Sud et Kpuéré dans le Sud-Ouest. Les feux de grande taille ont été enregistrés dans les communes de Deou et de Gorom Gorom au Sahel, Satiri, Karamgasso Sambla, Koloko dans les Hauts Bassins, Tiéfora, Sidéradougou et Mangodara dans les cascades, Midelbo et Boussoukoula dans le Sud-Ouest. Les feux de petite taille ont été enregistrés dans les communes de Gaoua, Loropéni et Kampti dans le Sud-Ouest, Péni dans les Hauts Bassins et Ouélieni dans les cascades.

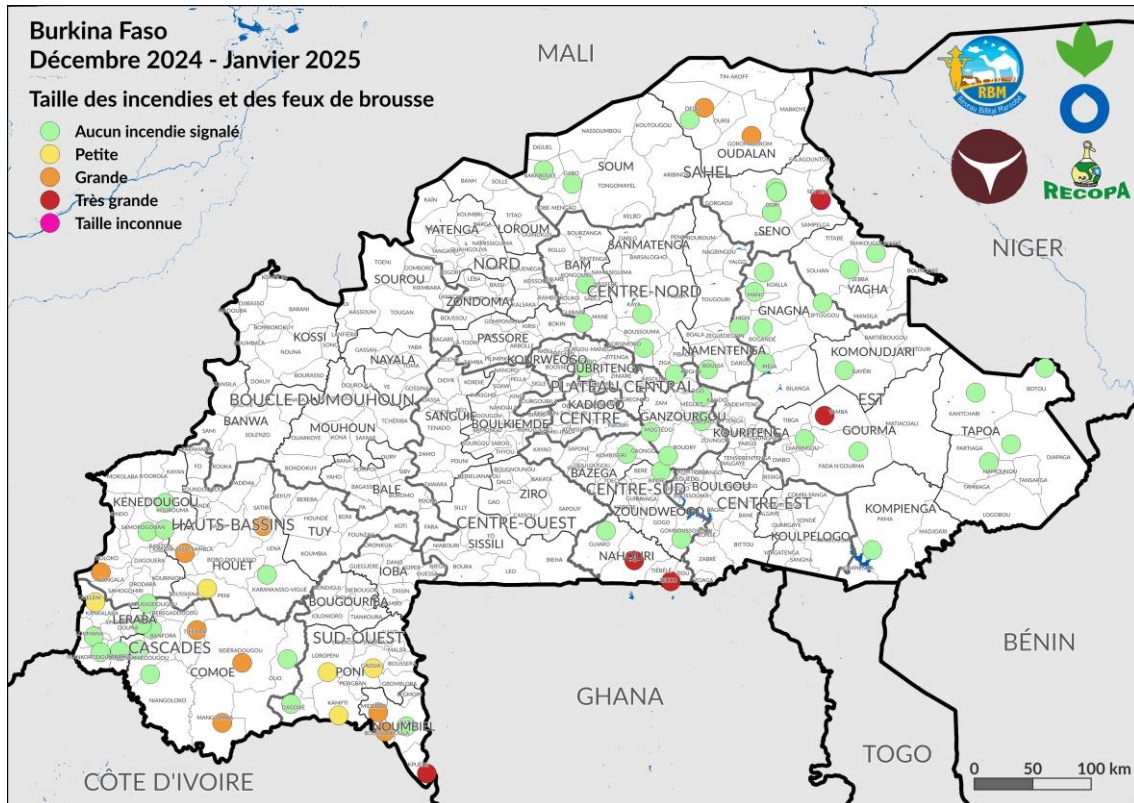


Figure 9 – Taille des incendies et des feux de brousse signalés pour la période de décembre 2024 à janvier 2025 sur le Burkina Faso

Ces feux de brousse ont un impact direct sur la disponibilité du fourrage dans ces zones. On note une bonne présence des feux de brousse dans le grand Ouest qui peut être liée aux techniques culturales. Les communes ayant enregistré les feux de brousse sont des communes de forte concentration de bétail ce qui aura un impact sur la mobilité du bétail dans ces zones.

VOLS DE BÉTAIL, CONFLITS ET INSÉCURITÉ

Les figures 10 et 11 représentent respectivement les cas de vols de bétail, de conflits et d'insécurité. Plusieurs signalements de vols de bétail sont rapportés notamment dans les régions du Sahel, de l'Est, du Centre Nord, du Sud-Ouest, des Cascades et Centre Sud.

Trois cas de vols de bétail ont été enregistrés dans les communes de Gorom Gorom, Dori et Seytenga dans le Sahel, un cas dans les communes de Liptougou à l'Est, un cas de vol de bétail à Boulsa dans le Centre Nord, un cas de vol de bétail à Po dans le Centre Sud, trois cas dans le Sud-Ouest (Midelbo, Kampti et Djigouè), trois cas de vol de bétail dans les Cascades (Mangodara, Douna et Moussodougou).

La plupart des cas de vols de bétail ont été signalés dans les zones transfrontalières entre le Burkina et la Côte d'Ivoire, entre le Burkina et le Ghana et le Niger. Le plus souvent, ce sont des zones fragilisées par le contexte sécuritaire. Ces vols de bétail étant liés à l'incursion des Groupes Armés Terroristes (GAT) dans les différentes localités. Les éleveurs ont tendance à parler plus d'enlèvement que de vol de bétail au vu de l'ampleur. Un nombre d'important de cheptel a été enlevé durant cette période. Il s'agit des petits et gros ruminants.

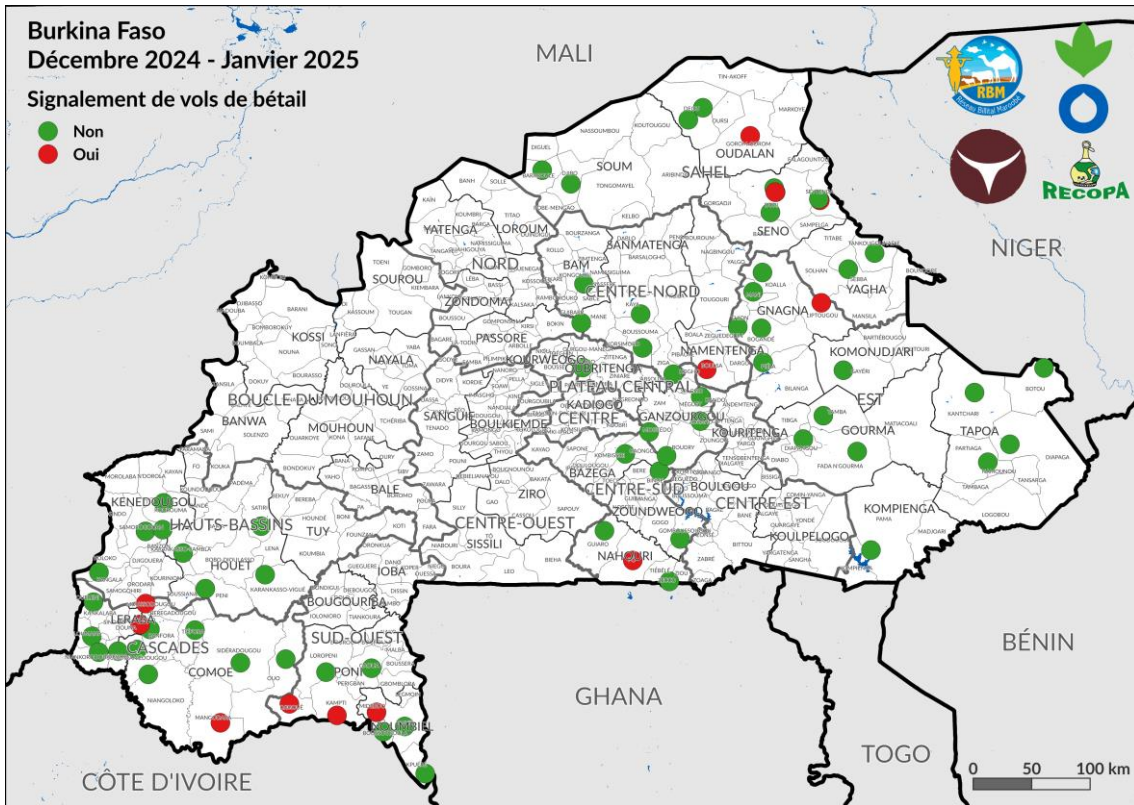


Figure 10 – Vols de bétail signalés pour la période de décembre 2024 à janvier 2025 sur le Burkina Faso

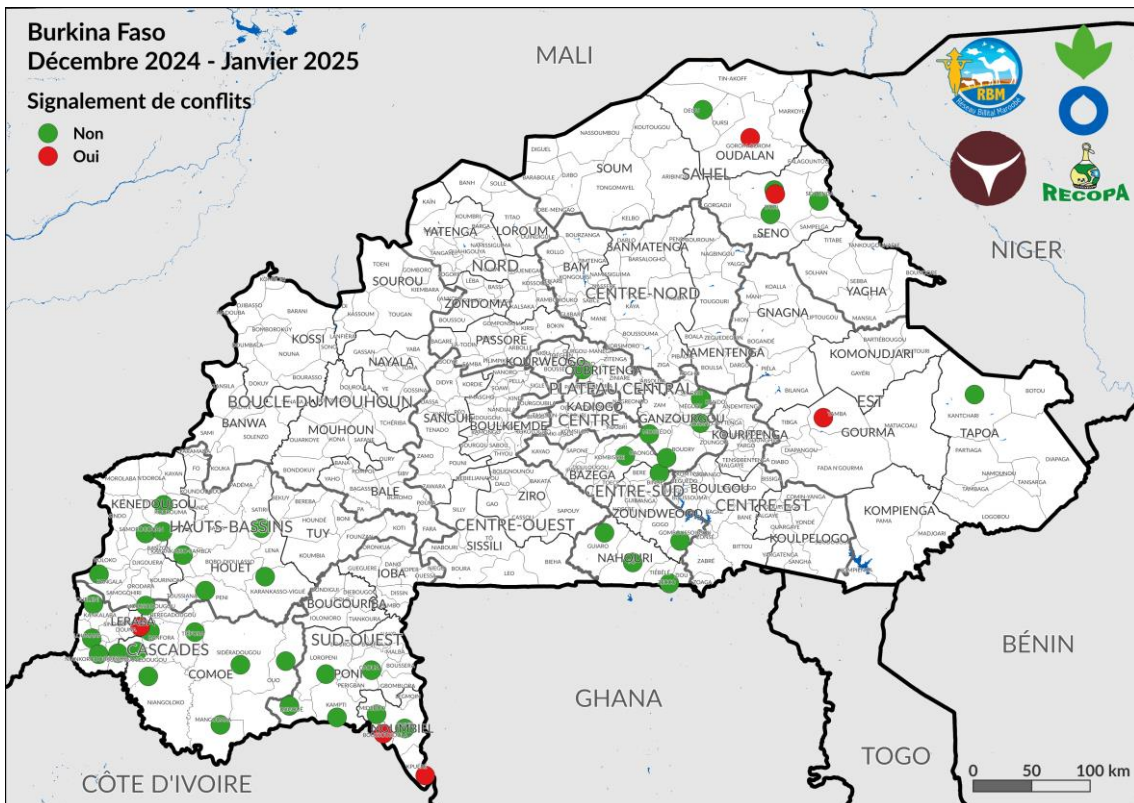


Figure 11 – Conflits signalés pour la période de décembre 2024 à janvier 2025 sur le Burkina Faso



La figure 12 présente la situation des conflits entre décembre 2024 et janvier 2025. Seize cas de conflits impliquant des éleveurs ont été enregistrés dans des zones déjà affectées par des vols et des défis sécuritaires. La présence de GAT et des tensions autour de l'accès aux ressources pastorales alimentant les tensions entre éleveurs et agriculteurs. La réduction de la mobilité en raison de la présence des GAT est un facteur clé autour de ces conflits.

Au cours de la période de décembre 2024 à janvier 2025, plusieurs événements sécuritaires ont été signalés. Ces cas ont été enregistrés dans les régions du Sahel, de l'Est, du Sud-Ouest, des Cascades et des Hauts Bassins. Les événements sécuritaires ont un impact sur la mobilité du bétail, entraînant un déplacement des troupeaux vers les zones plus ou moins sécurisées et dans les pays voisins comme la Côte d'Ivoire et le Ghana.

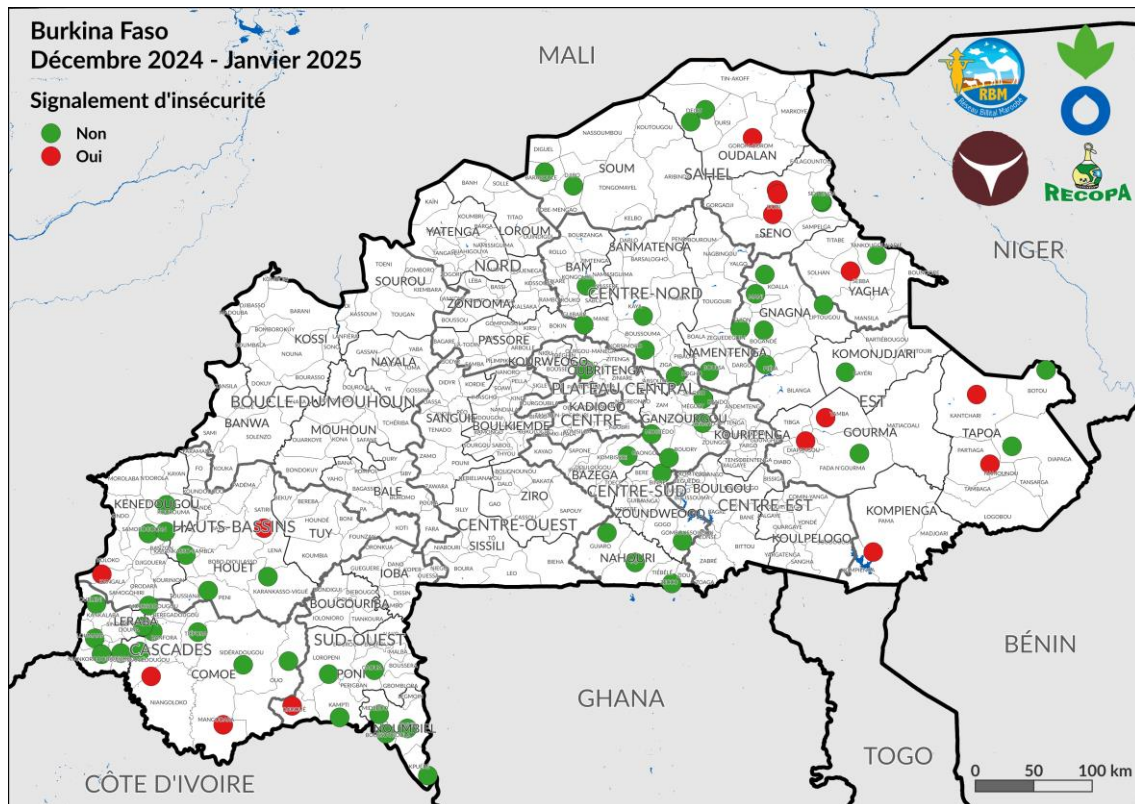


Figure 12 – Événements d'insécurité signalés pour la période de décembre 2024 à janvier 2025 sur le Burkina Faso



ÉTAT D'EMBONPOINT ET DE SANTÉ DES ANIMAUX

Les figures 13 et 14 présentent respectivement l'état d'embonpoint des petits et gros ruminants. Globalement, la situation d'embonpoint des petits et gros est bonne à moyenne. On note une dégradation de l'état d'embonpoint des animaux comparé à la [période précédente](#). Ce qui signifie une diminution des ressources pastorales. Cela s'explique par la réduction de la mobilité et l'inaccessibilité des espaces pastoraux.

Dans les provinces du Gourma, du Ganzourgou et du Houet, l'état d'embonpoint des petits et gros ruminants est médiocre. Cette situation s'explique par le contexte sécuritaire qui entrave la mobilité dans ces provinces à l'exception de la province du Houet où la situation peut être expliquée par un afflux d'éleveurs dans cette zone.

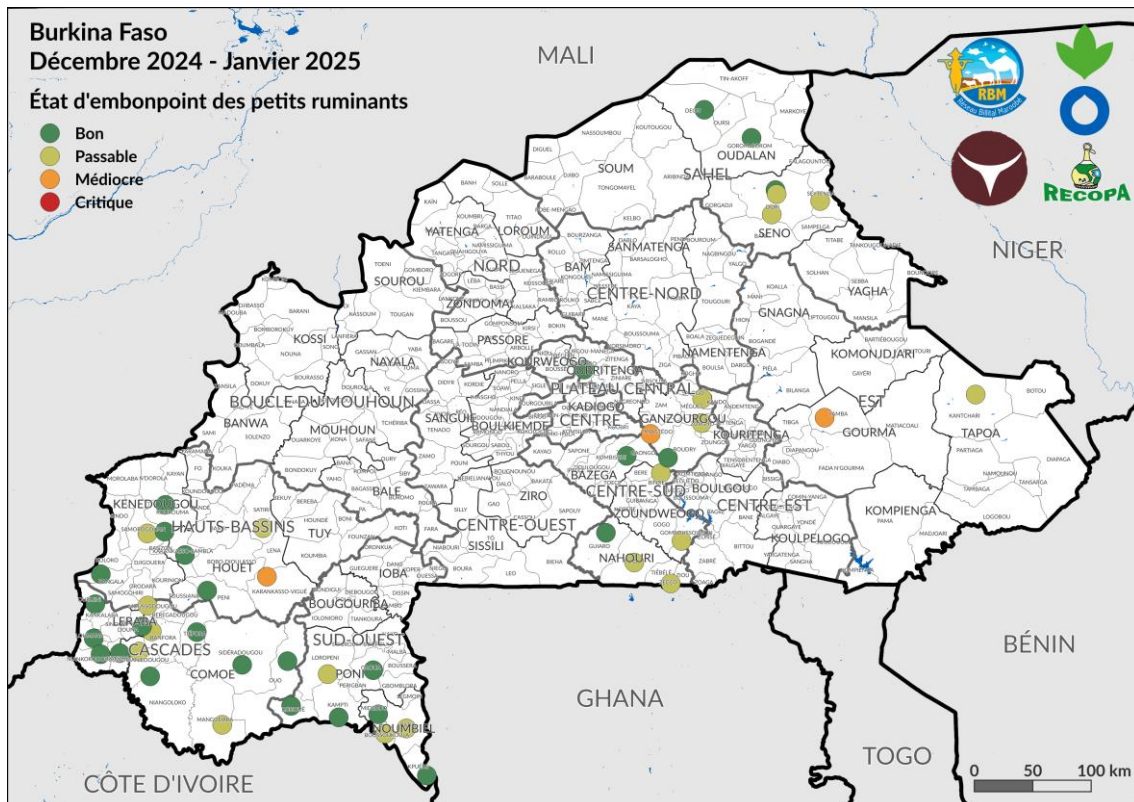


Figure 13 – État d'embonpoints des petits ruminants rapporté pour la période de décembre 2024 à janvier 2025 sur le Burkina Faso

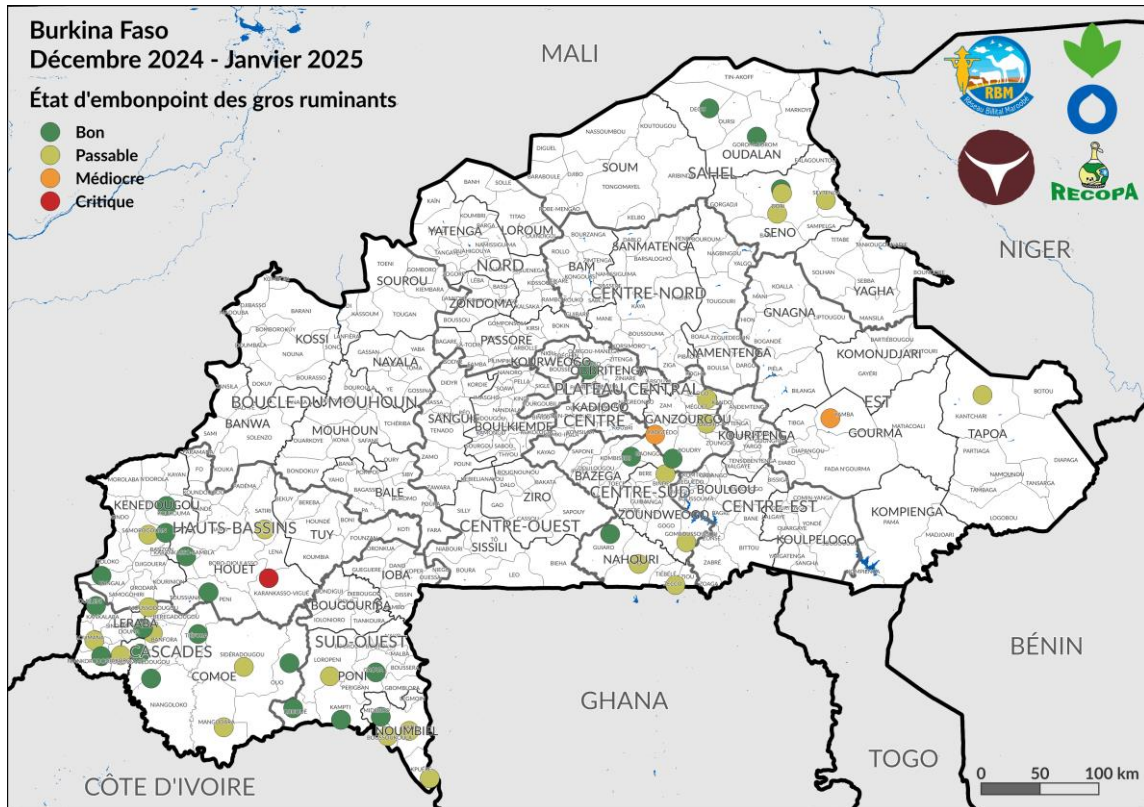


Figure 14 – État d'embonpoints des gros ruminants rapporté pour la période de décembre 2024 à janvier 2025 sur le Burkina Faso

Les figures 15 et 16 montrent la présence des maladies animales et les principales causes de mortalités animales. Durant la période de décembre 2024 à janvier 2025, 8 cas de suspicions de maladies animales ont été signalés sur l'ensemble des sites d'observation. La majorité des cas ont été enregistrés dans le grand Ouest (Hauts Bassins, Cascades et Sud-Ouest).

La figure 16 présente les causes de mortalités animales sur les différents sites d'observation. Au cours de cette même période, 7 cas de mortalité animale ont été signalés, principalement liés à des maladies animales.

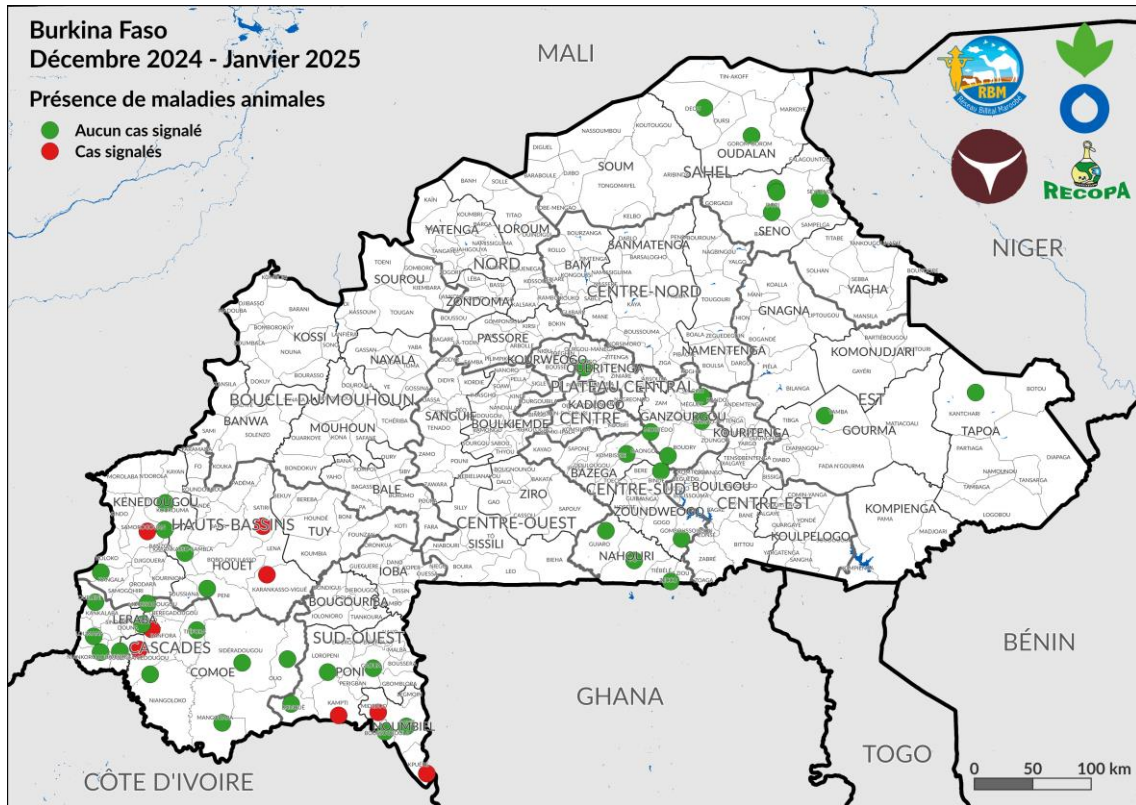


Figure 15 – Présence de maladies animales signalée pour la période de décembre 2024 à janvier 2025 sur le Burkina Faso

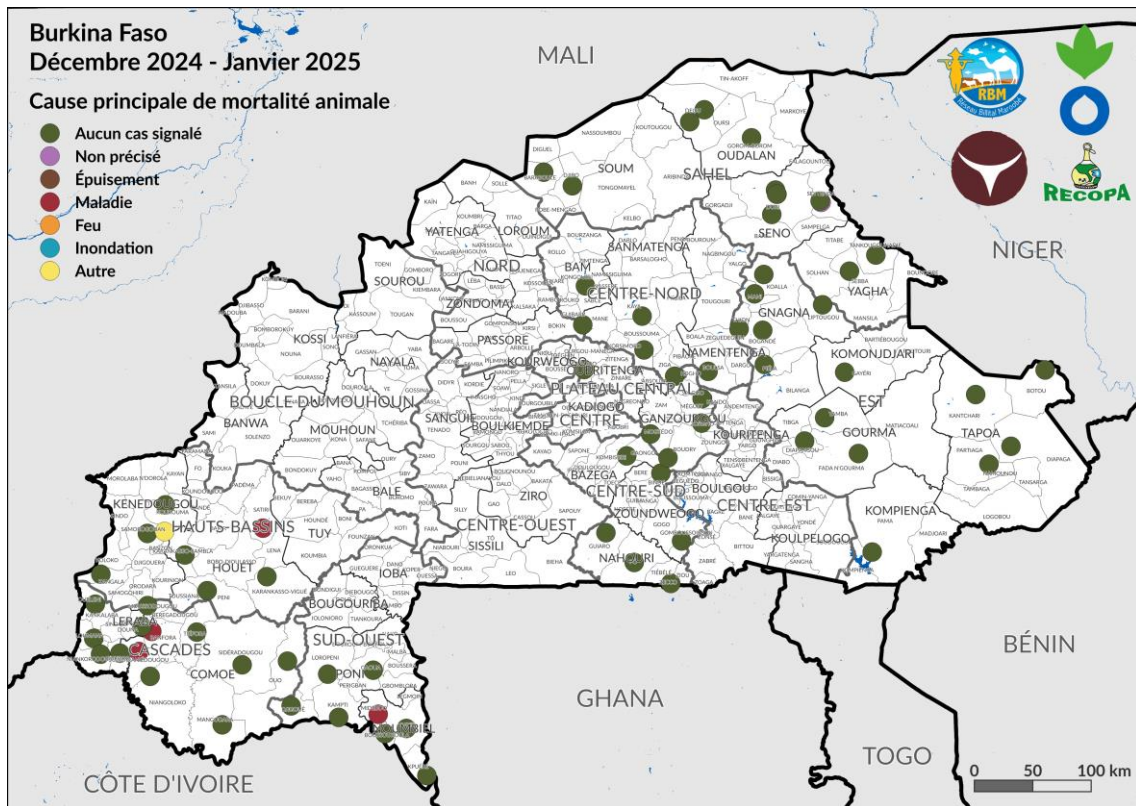


Figure 16 – Cause principale de mortalité animale rapportée pour la période de décembre 2024 à janvier 2025 sur le Burkina Faso



ACCÈS AUX MARCHÉS, APPUI AU SECTEUR PASTORAL ET DISPONIBILITÉ D'ALIMENT POUR BÉTAIL

Concernant l'accessibilité des marchés, la situation présentée par la figure 17 est globalement bonne avec 79% des marchés animés et accessibles.

10 sites déclarent que les marchés ne sont plus accessibles : il s'agit des marchés de Deou au Sahel, Yamba et Kantchari à l'Est, Satiri dans les Hauts Bassins, des marchés de Douna, Niankolodougou dans les Cascades, Djigouè, Midebdo, Kpuèré et Boussougoula dans le Sud-Ouest.

Globalement, les marchés sont ouverts et accessibles mais le niveau de fréquentation a considérablement baissé au vu de la situation sécuritaire qui prévaut dans ces zones.

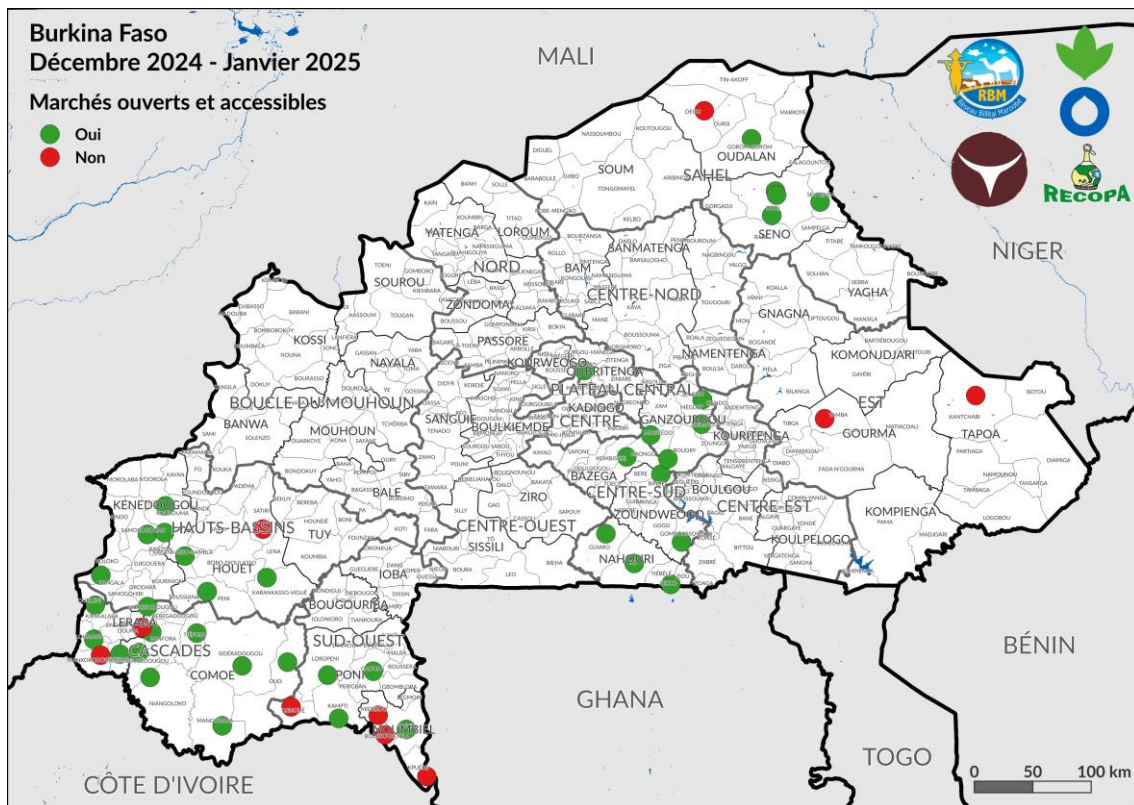


Figure 17 – Marchés ouverts et accessibles pour la période de décembre 2024 à janvier 2025 sur le Burkina Faso

Entre décembre 2024 et janvier 2025, des appuis au secteur de l'élevage ont été apportés dans 74% des sites observés (Figure 18). Ces appuis incluent la distribution d'aliments pour bétail, de noyaux reproducteurs, l'organisation de campagnes de vaccination, la distribution de vivres, et des campagnes de sensibilisation. Ces initiatives ont été localisées dans 35 sites d'observation répartis dans les régions des Hauts Bassins, du Sud-Ouest, du Centre Sud, du Centre Est, de l'Est et du Sahel.

La figure 19 fait état de pénuries d'aliment pour bétail au niveau de sites suivis courant la période de décembre 2024 – janvier 2025. 53% des sites d'observation font face à une pénurie. Cela peut en partie s'expliquer par le manque d'appui au secteur de l'élevage pour ces sites et également par le contexte sécuritaire qui rend difficile l'accès à certaines zones.

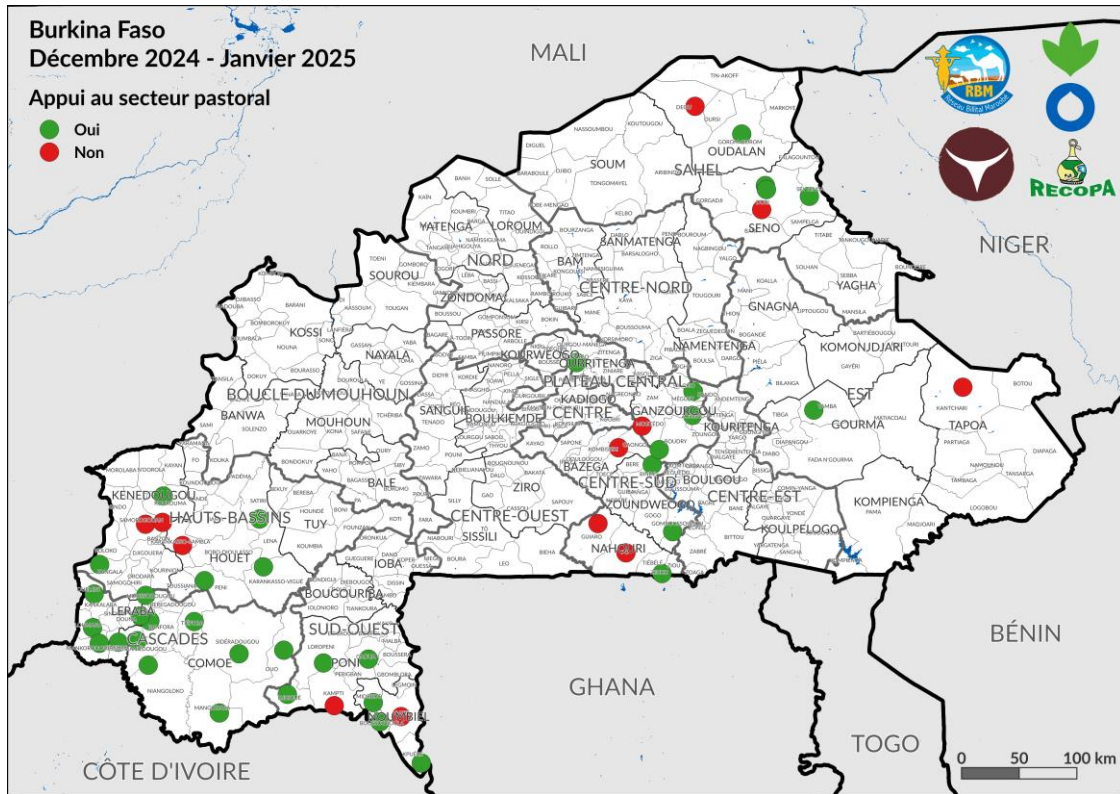


Figure 18 – Zones d'appui au secteur pastoral pour la période de décembre 2024 à janvier 2025 sur le Burkina Faso

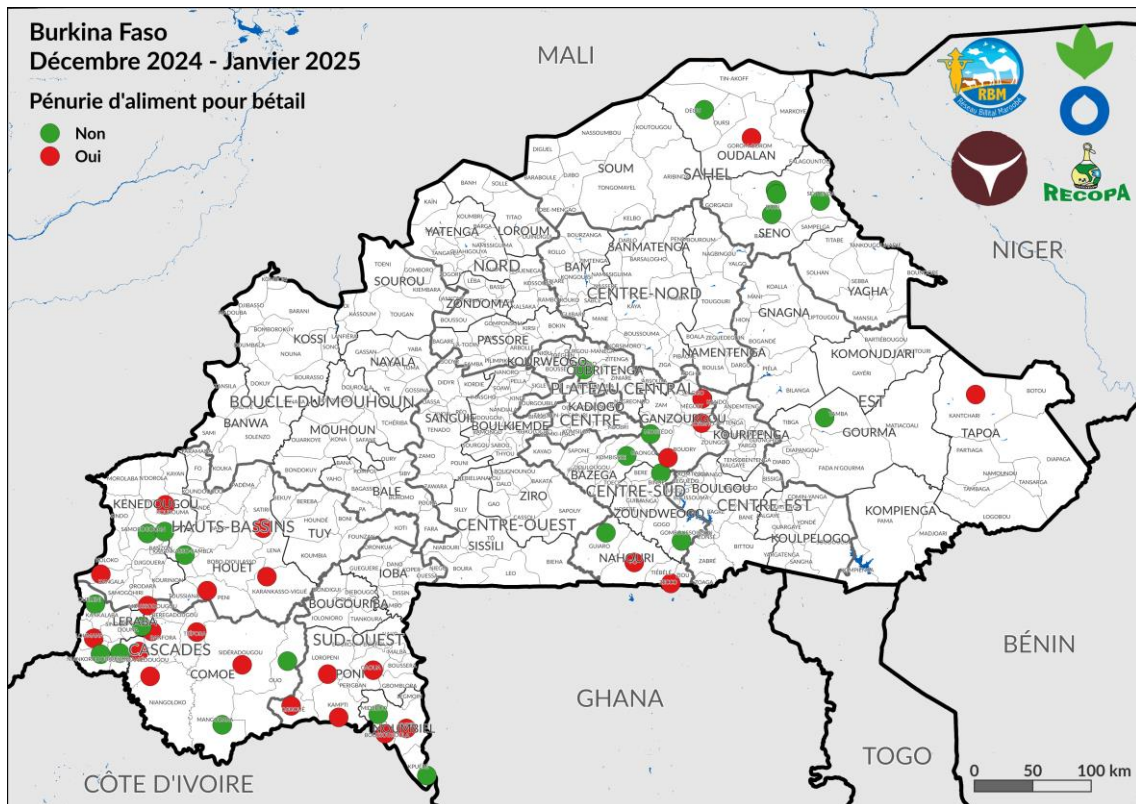


Figure 19 – Pénurie d'aliment pour bétail rapportée pour la période de décembre 2024 à janvier 2025 sur le Burkina Faso



SITUATION DES MARCHÉS

MARCHÉS À BÉTAIL ET DES PRODUITS AGRICOLES

Pour la période de l'analyse de décembre 2024 à janvier 2025, les prix moyens du caprin, de l'ovin, du riz, du mil, du sorgho et de l'aliment bétail usiné SPAI, ainsi que les termes de l'échange bétail contre céréale sont consignés dans le Tableau 1.

Tableau 1 – Prix relevés sur les marchés durant la période de décembre 2024 à janvier 2025 sur le Burkina Faso

Région	Province	Marché à bétail		Céréales			Aliment pour bétail	Termes de l'échange Sorgho contre	
		Caprin mâle	Ovin mâle	Riz	Mil	Sorgho		Caprin mâle	Ovin mâle
		FCFA/tête		FCFA/kg				kg/tête	
Cascades	Comoe	21 156	57 143	594	393	327	357	65	175
	Leraba	26 700	54 500	560	350	340	450	79	160
	Moyenne	23 288	56 042	581	375	332	396	70	169
Centre-Nord	Bam	33 750	67 500		325	268	325	126	252
	Namentenga	45 000			420	360	320	125	
	Sanmatenga	26 500			300	284	260	93	
	Moyenne	33 100	67 500		334	293	298	113	231
Centre-Sud	Bazèga	37 500	75 000	575	275	225	250	167	333
	Nahouri	20 167	42 500	550	242	225	425	90	189
	Zoundwéogo	37 500	48 750	550	344	363	275	103	134
	Moyenne	28 833	51 500	554	281	271	330	106	190
Est	Gnagna	23 700	100 000		389	345	269	69	290
	Gourma	56 250	87 500	700	394	313	275	180	280
	Komondjari	23 750			380	383	370	62	
	Moyenne	23 375	60 000	900	291	266	253	88	225
Hauts-Bassins	Houet	20 125	58 125	575	244	225	250	89	258
	Kenedougou	25 313	51 125	500	344	244	279	104	210
	Moyenne	22 719	54 625	538	294	234	264	97	233
Plateau Central	Ganzourgou	24 688	56 250	600	278	206	290	120	273
	Oubritenga	25 000	45 000	500	320	280	300	89	161
	Moyenne	24 750	54 000	580	287	221	293	112	244
Sahel	Oudalan	26 250	40 000	600	385	313	280	84	128
	Seno	30 750	43 125	650	404	350	381	88	123
	Soum	50 000			493	383	300	131	
	Yagha	42 500			503	375	170	113	
	Moyenne	33 563	42 500	642	430	353	334	95	120
Sud-Ouest	Noumbiel	31 667	50 000	498	269	250	250	127	200
	Poni	22 500	45 000	563	538	388	200	58	116
	Moyenne	26 429	46 667	530	403	319	220	83	146
Burkina Faso	Moyenne	27 688	54 609	578	358	304	311	91	180

Source : Réseau de relais sentinelles pastorales ACF, RBM, Tdh-L et VSF-B

Le tableau 2 donne l'évolution des prix du caprin sur les marchés suivis. Ainsi, pour cette période de décembre 2024 – janvier 2025, le prix du caprin a connu une hausse (11%) par rapport à la **période précédente**. Plus spécifiquement, cette hausse a été enregistrée dans toutes les régions à l'exception du Sahel où on a enregistré une baisse du prix de caprins. Par rapport à la **même période l'année dernière**, on a enregistré une hausse de 17% avec une hausse significative de 24% dans le Plateau central. Dans les Hauts Bassins et Sud-ouest, on a enregistré respectivement une hausse des prix des caprins de 28% et 25% au cours de cette période par rapport à la période précédente.



Tableau 2 – Évolution du prix des caprins

Région	Déc. 2024 - Jan. 2025 (FCFA/tête)	Oct.-Nov. 2024 (FCFA/tête)	Variation (%)	Déc. 2023 - Jan. 2024 (FCFA/tête)	Variation (%)
Cascades	23 288	20 396	+14		
Centre-Nord	33 100				
Centre-Sud	28 833	24 357	+18		
Est	29 021	27 042	+7	25 000	+16
Hauts-Bassins	22 719	17 778	+28		
Plateau Central	24 750	21 500	+15	20 000	+24
Sahel	33 563	35 923	-7	33 125	+1
Sud-Ouest	26 429	21 094	+25		
Burkina Faso	27 688	24 939	+11	23 707	+17

Source : Réseau de relais sentinelles pastorales ACF, RBM, Tdh-L et VSF-B

Selon le tableau 3, le prix des ovins a connu une hausse courant de cette période de décembre 2024 – janvier 2025. Cette hausse d'en moyenne 4% par rapport à la même période de 2024. À l'exception de la région du Sahel indiquant une baisse significative de -11, on enregistre une hausse des prix des ovins entre cette période (Décembre 2024 – Janvier 2025) et la **période précédente** (Octobre – Novembre 2024).

Tableau 3 – Évolution du prix des ovins

Région	Déc. 2024 - Jan. 2025 (FCFA/tête)	Août-Sep. 2024 (FCFA/tête)	Variation (%)	Déc. 2023 - Jan. 2024 (FCFA/tête)	Variation (%)
Cascades	56 042	44 545	+26		
Centre-Nord	67 500				
Centre-Sud	51 500	57 964	-11		
Est	82 500	78 333	+5	50 000	+65
Hauts-Bassins	54 625	50 556	+8		
Plateau Central	54 000	48 000	+13	60 000	-10
Sahel	42 500	47 708	-11	55 250	-23
Sud-Ouest	46 667	44 688	+4		
Burkina Faso	54 609	49 667	+10	52 364	+4

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM & Tdh-L

Le tableau 4 présente l'évolution des prix du riz. Le prix du riz a connu une hausse de +11% par rapport à la même période de l'année passée, et une baisse de -2% par rapport à la période précédente octobre-novembre 2024. Cette baisse est particulièrement marquée dans les régions de l'Est avec -9 %, du Sud-Ouest avec -7%. Ces variations s'expliquent par le contexte sécuritaire, qui limite l'accessibilité à certaines zones, et par les dynamiques du marché, où l'offre et la demande jouent un rôle déterminant.

Tableau 4 – Évolution du prix du riz

Région	Déc. 2024 - Jan. 2025 (FCFA/kg)	Oct.-Nov. 2024 (FCFA/kg)	Variation (%)	Déc. 2023 - Jan. 2024 (FCFA/kg)	Variation (%)
Cascades	581	579	0		
Centre-Nord					
Centre-Sud	554	557	-1		
Est	800	875	-9	800	0
Hauts-Bassins	538	550	-2		
Plateau Central	580	600	-3	500	+16
Sahel	642	629	+2	590	+9
Sud-Ouest	530	569	-7		
Burkina Faso	578	589	-2	520	+11

Source : Réseau de relais sentinelles pastorales ACF, RBM, Tdh-L et VSF-B



Le tableau 5 montre que le prix du mil a augmenté de 26% par rapport à la même période de l'année précédente. Cette hausse est observée dans toutes les régions d'observation. Comparé à la période précédente, le prix du mil a connu une baisse significative sur l'ensemble des sites d'observation. Ce qui se traduit par une bonne disponibilité sur le marché. Cela peut s'expliquer également par les mesures prises par le gouvernement en interdisant l'exportation de céréales.

Tableau 5 – Évolution du prix du mil

Région	Déc. 2024 -Jan. 2025 (FCFA/kg)	Oct.-Nov. 2024 (FCFA/kg)	Variation (%)	Déc. 2023 -Jan. 2024 (FCFA/kg)	Variation (%)
Cascades	375	465	-19		
Centre-Nord	334				
Centre-Sud	281	313	-10		
Est	354	401	-12	250	+41
Hauts-Bassins	294	328	-10		
Plateau Central	287	347	-17	200	+43
Sahel	430	509	-16	380	+13
Sud-Ouest	403	413	-2		
Burkina Faso	358	402	-11	284	+26

Source : Réseau de relais sentinelles pastorales ACF, RBM, Tdh-L et VSF-B

Le tableau 6 montre l'évolution du prix du sorgho sur les marchés. Pour cette période, le prix du sorgho a connu une hausse de +35% en moyenne par rapport à la même période de l'année dernière. Comparativement à la période précédente, le prix du sorgho a connu une baisse significative de 9%. Cette situation s'explique par les mesures prises par le gouvernement en interdisant l'exportation des céréales. Ce qui a amélioré la disponibilité sur les différents marchés.

Tableau 6 – Évolution du prix du sorgho

Région	Déc. 2024 -Jan. 2025 (FCFA/kg)	Oct.-Nov. 2024 (FCFA/kg)	Variation (%)	Déc. 2023 -Jan. 2024 (FCFA/kg)	Variation (%)
Cascades	332	350	-5		
Centre-Nord	293				
Centre-Sud	271	272	-0		
Est	314	357	-12	250	+26
Hauts-Bassins	234	244	-4		
Plateau Central	221	269	-18	200	+11
Sahel	353	420	-16	329	+7
Sud-Ouest	319	406	-22		
Burkina Faso	304	335	-9	224	+35

Source : Réseau de relais sentinelles pastorales ACF, RBM, Tdh-L et VSF-B



L'évolution du prix de l'aliment bétail est détaillé dans le tableau 7. Ce prix a connu une hausse de +2% par rapport à la période précédente (Octobre – Novembre 2024). Comparé la même période de l'année dernière, on a enregistré une baisse de -3%.

Tableau 7 – Évolution du prix de l'aliment pour bétail

Région	Déc. 2024 -Jan. 2025 (FCFA/kg)	Oct.-Nov. 2024 (FCFA/kg)	Variation (%)	Déc. 2023 -Jan. 2024 (FCFA/kg)	Variation (%)
Cascades	396	383	+3		
Centre-Nord	298				
Centre-Sud	330	319	+3		
Est	275	274	+0	300	-8
Hauts-Bassins	264	278	-5		
Plateau Central	293	304	-3	300	-2
Sahel	334	321	+4	331	+1
Sud-Ouest	220	271	-19		
Burkina Faso	311	306	+2	320	-3

Source : Réseau de relais sentinelles pastorales ACF, RBM, Tdh-L et VSF-B

TERMES DE L'ÉCHANGE

Le tableau 8 donne une situation des termes de l'échange sur les différents marchés suivis. Si on observe une amélioration sur la majorité des régions par rapport à la période précédente, les termes de l'échange sont défavorables du point de vue de l'éleveur.

Tableau 8 – Évolution des termes de l'échange caprin mâle contre sorgho

Région	Déc. 2024 -Jan. 2025 (kg/tête)	Oct.-Nov. 2024 (kg/tête)	Variation (%)	Déc. 2023 -Jan. 2024 (kg/tête)	Variation (%)
Cascades	70	58	+20		
Centre-Nord	113				
Centre-Sud	106	90	+19		
Est	92	76	+22	100	-8
Hauts-Bassins	97	73	+33		
Plateau Central	112	80	+40	100	+12
Sahel	95	85	+11	101	-6
Sahel	83	52	+60		
Burkina Faso	91	74	+23	106	-14

Source : Réseau de relais sentinelles pastorales ACF, RBM, Tdh-L et VSF-B

La figure 19 présente l'état des termes de l'échange sur les marchés pour la période donnée. Cette figure fait ressortir des termes défavorables à très défavorable pour les éleveurs sur environ 64% des sites suivis. Néanmoins, on enregistre des termes de l'échange qui sont favorables voir très favorables aux éleveurs sur environ 48% des sites d'observation. Il s'agit des communes de Sebba, Baraboulé et de Djibo dans le Sahel, de Yamba, Maticoali et de Fada N'Gourma à l'Est, de Kombissiri, Zecco, Guiaro et Bindé dans le Centre Sud, Mogtédo, Boudry et Zorgho dans le Plateau central, Mané, Kongoussi, Kaya et Boulsa au Centre Nord, Samorogouan, Karakamsso Sambla et vigué et Satiri dans les Hauts Bassins, Ouélieni, Banfora, Loumana, Niankorodougou et Ouo dans les Cascades, Boussoukoula et Midelbo dans le Sud-Ouest.

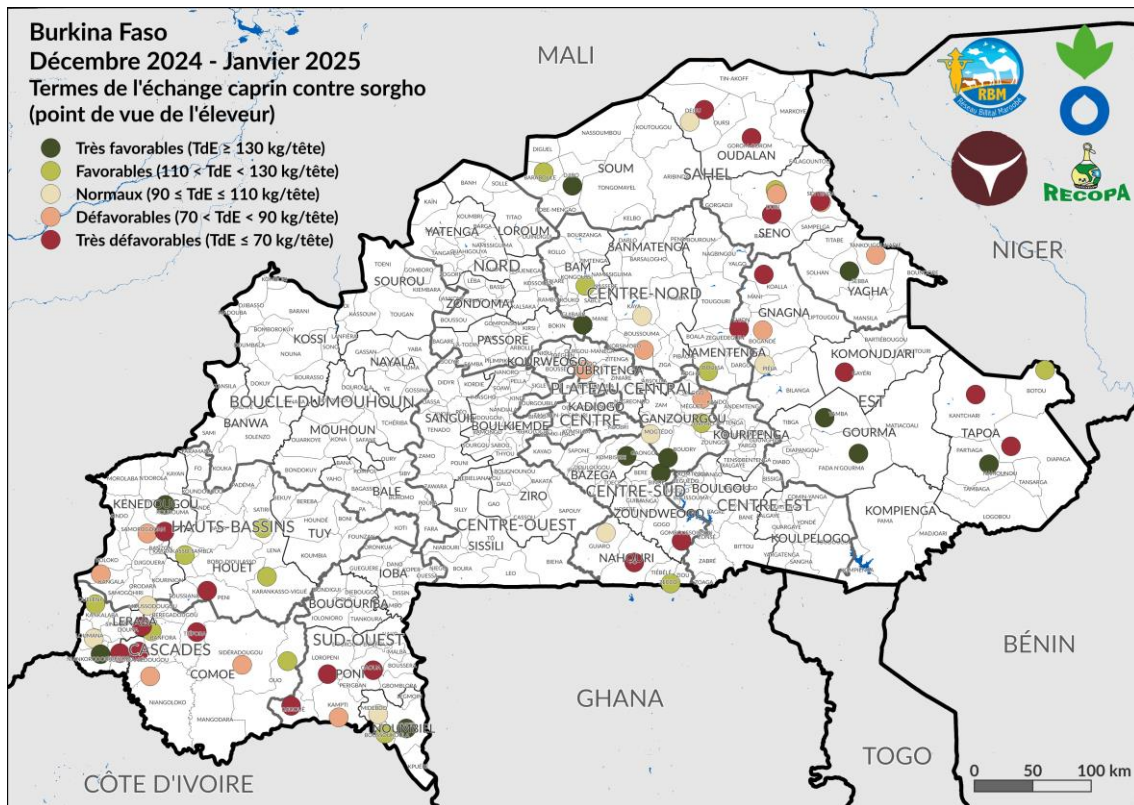


Figure 20 – Termes de l'échange caprin contre sorgho pour la période de décembre 2024 à janvier 2025 sur le Burkina Faso

CONCLUSION

La situation pastorale est préoccupante dans un contexte où la mobilité est de plus en plus difficile. Il convient de souligner malgré ce contexte difficile, l'état et ses partenaires travaillent à renforcer la résilience des agropasteurs à travers des initiatives de production fourragère dans différentes zones de production. On observe des mouvements de transhumance vers la Côte d'Ivoire et le Ghana.

PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Perspectives sur la situation à venir :

- Suivi des ressources pastorales
- Suivi des marchés à bétail
- Renforcement des appuis au profit des éleveurs
- Poursuite de l'assistant alimentaire au profil des éleveurs

Recommandation pour les éleveurs, les organisations pastorales, les services vétérinaires, les services étatiques, et les acteurs de la société civile et les organisations humanitaires :

- Sensibiliser les éleveurs sur les dispositions à prendre pour aller en transhumance (CIT)
- Orienter les éleveurs vers les zones pastorales
- Sensibiliser les éleveurs sur le respect des itinéraires de transhumance et le respect des lois en vigueur dans les zones d'accueil



- Prendre en compte les éleveurs dans le circuit des distributions des vivres dans les zones à fort défi sécuritaire
- Mettre plus de stock d'aliments bétail à disposition des éleveurs surtout dans les zones à forte concentration

INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour accéder aux bulletins
- www.geosahel.info pour visualiser les cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes, veuillez contacter :

- COULIBALY Lessi Bienvenu (RBM – Burkina Faso) - coulbi28@gmail.com
- DIALLO Chérif Assane (ACF – ROWCA) - cadiallo@wa.acfspain.org
- FILLOL Erwann (ACF – ROWCA) - erfillol@wa.acfspain.org
- LAVAUD Éve-Marie (ACF-ROWCA) - elavaud@wa.acfspain.org
- MAIGA Boubacar (RECOPA) - mababacar_ahy@yahoo.fr
- OUATTARA Chec Ibrahima (RBM – Burkina Faso) - c.ouattara@rbm-ctr.org
- OUEDRAOGO Hamado (VSF-B – Burkina Faso) - h.ouedraogo@vsf-belgium.org

PARTENARIATS

La collecte de données est assurée en partenariat avec la Direction Générale des Espaces et Aménagements Pastoraux du Ministère en charge des Ressources Animales et Halieutiques du Burkina Faso.



FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements conjoints de la Fondation ACF Italie, de l'agence belge de développement ENABEL et de l'Agence Française de Développement AFD.



En partenariat
avec

